

# CDI

Bilan 2005-2006

Projet 2006-2007

## SOMMAIRE

### BILAN CDI 2005-2006

1. Les prêts en 2005-2006.....	2
1.1. L'évolution des prêts depuis 1997.....	4
2. Les achats.....	4
2.1. Evolution depuis 2001-2002.....	4
2.2. La répartition selon les domaines.....	5
2.3. Evolution de la répartition selon les domaines.....	5
3. Le budget.....	8
4. Statistiques de saisie.....	9
5. La Formation des Elèves.....	9
5.1. La formation des secondes : contenu.....	9
5.2. Compte rendu quantitatif des actions de formation :.....	10

### PROJET CDI 2006-2007

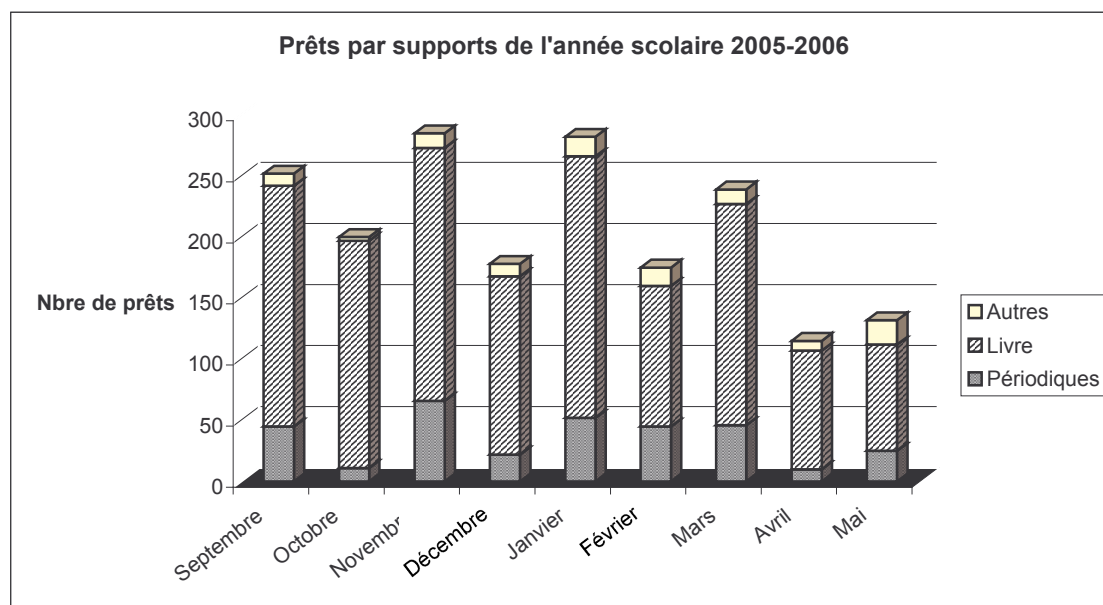
1. Axe 1 – Politique pédagogique : Aider les élèves à réussir.....	11
2. Axe 2 – Politique éducative : Aider les élèves à être bien dans leur tête et dans leur corps.....	12
3. Axe 3 – Politique d'orientation : Aider les élèves à construire un projet personnel.....	12
4. Axe 4 – Politique d'ouverture : Aider à la communication, aux actions à caractère culturel et sportif.....	12

## BILAN 2005-2006

Les statistiques qui suivent ont pour objectif de mettre en lumière l'activité pédagogique du CDI. En effet, si l'aspect quantitatif (nombre d'heures d'ouverture et nombre d'élèves accueillis) représente la partie évidente de l'activité du CDI, il n'en va pas de même pour

- L'activité pédagogique des professeurs documentalistes : la formation des secondes, l'encadrement des TPE et l'accueil des classes.
- L'activité de gestion : recherche (veille documentaire) choix et mise à disposition des ressources.

### 1. Les prêts en 2005-2006

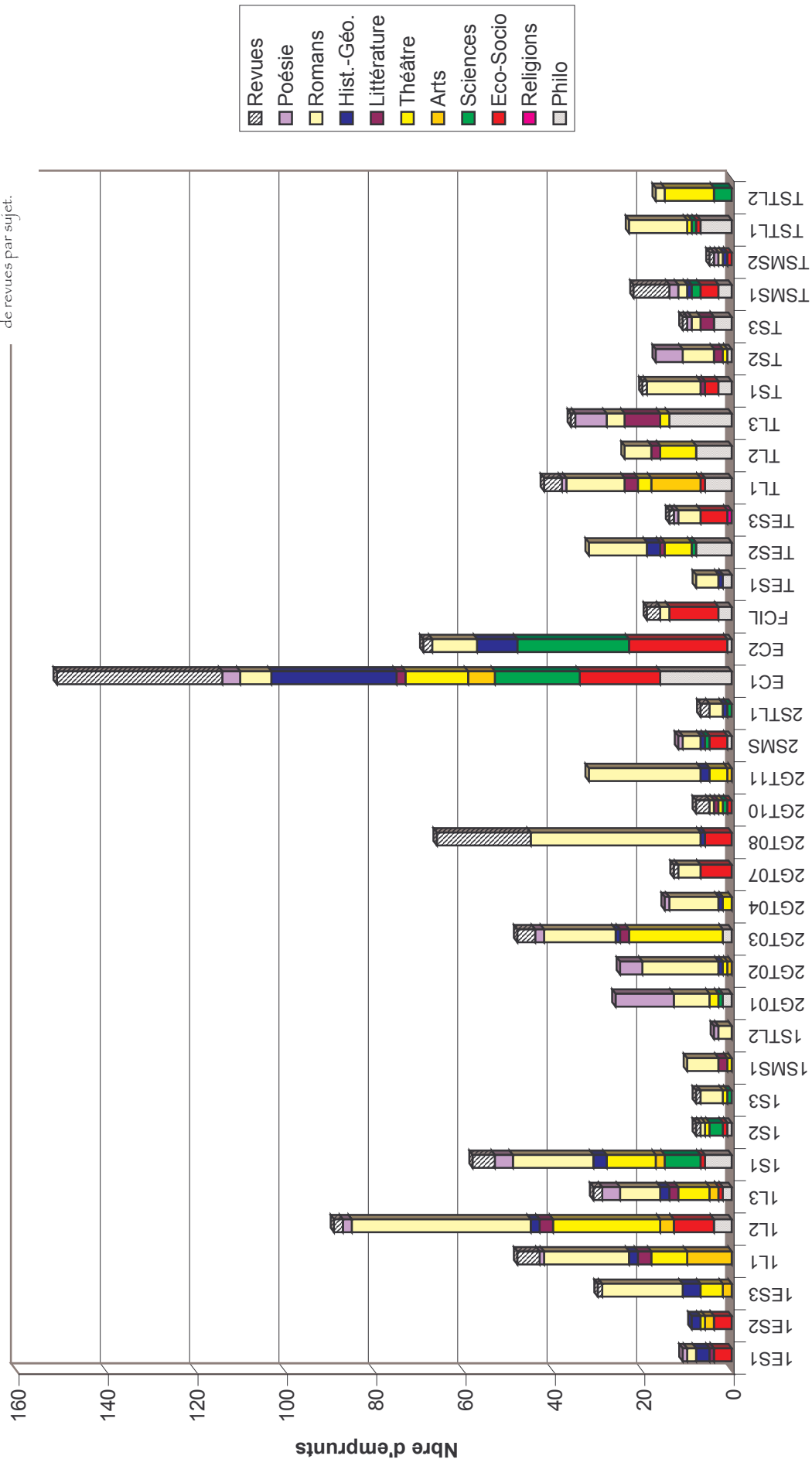


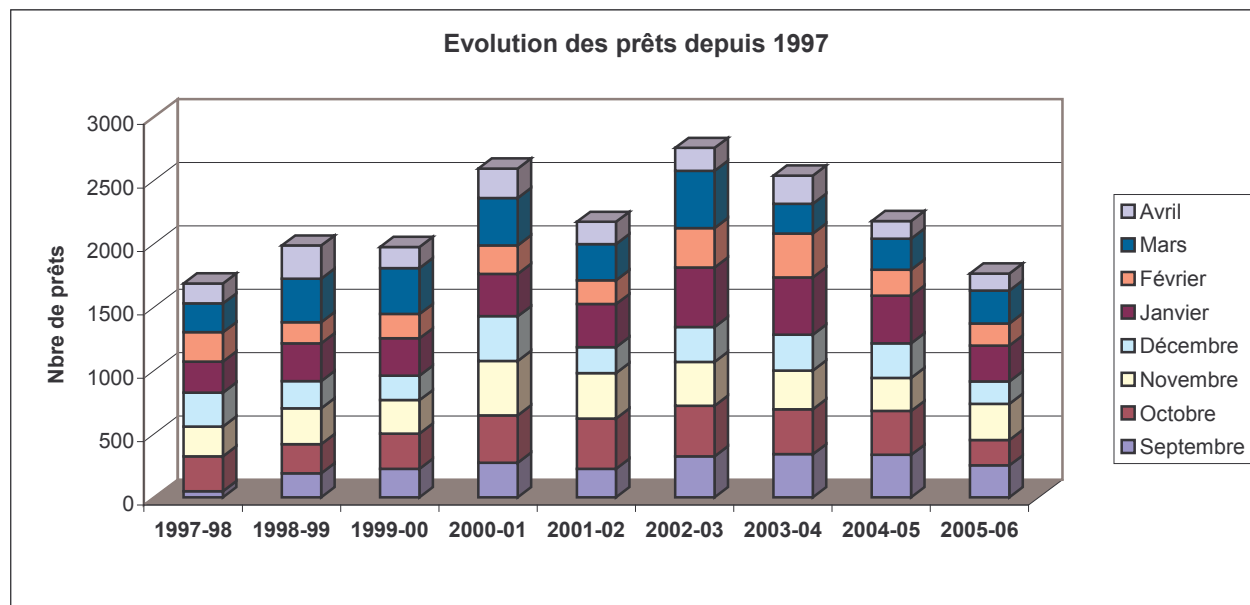
Nous n'avons pris en compte dans les statistiques **que les seuls prêts informatisés** qui laissent de côté tout le flux de documents utilisés par les élèves lors des TPE et travaux de classe.

Les prêts annuels épousent le rythme de l'année scolaire : septembre de plus en plus actif vu le raccourcissement des vacances scolaires ; nous remarquons l'année dernière que le premier semestre de l'année totalisait près des  $\frac{3}{4}$  des prêts. Cette année nous observons un certain rééquilibrage (57%/43%) mais cette répartition reste cohérente d'un point de vue pédagogique : la formation des secondes et les travaux de recherche demandés par les professeurs aux élèves s'enchaînent rapidement au premier semestre (ce qui est un garant d'efficacité) ; le second semestre, pour les premières et terminales étant plus axé sur le cours en vue des examens.

### Nature des emprunts par classes 2005-2006

La répartition par sujet concerne les livres.  
BCDI ne nous permet pas l'analyse des prêts  
de revues par sujet.





### 1.1. L'évolution des prêts depuis 1997

Nous assistons depuis trois ans à une baisse globale des prêts pour revenir au niveau de la fin des années 90 : il est toujours difficile de tirer des conclusions de ces chiffres. Cependant deux explications peuvent être avancées :

→ **en ce qui concerne les documentaires** : les revues sont largement utilisées et photocopiées, notamment pour les TPE, mais elles n'apparaissent pas puisque nous ne les prêtons pas. D'autre part l'usage d'internet, avec la possibilité d'imprimer des extraits de sites, a une incidence certaine sur le prêt de documentaires.

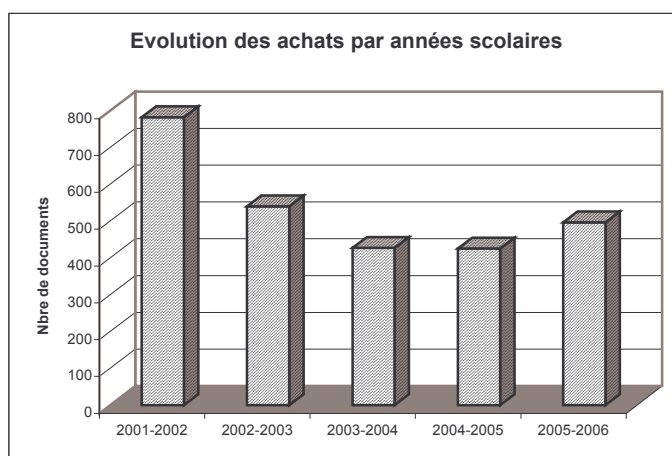
→ **Dans le domaine littéraire**, les grandes variations de prêts de romans d'une classe à l'autre (cf tableau p.3) sont directement liées aux activités pédagogiques à l'initiative des professeurs (concours littéraires et autres incitations à la lecture). On remarquera tout de même que les classes qui lisent plus de romans que les autres, lisent aussi plus de documentaires et de revues...

## 2. Les achats<sup>1</sup>

### 2.1. Evolution depuis 2001-2002

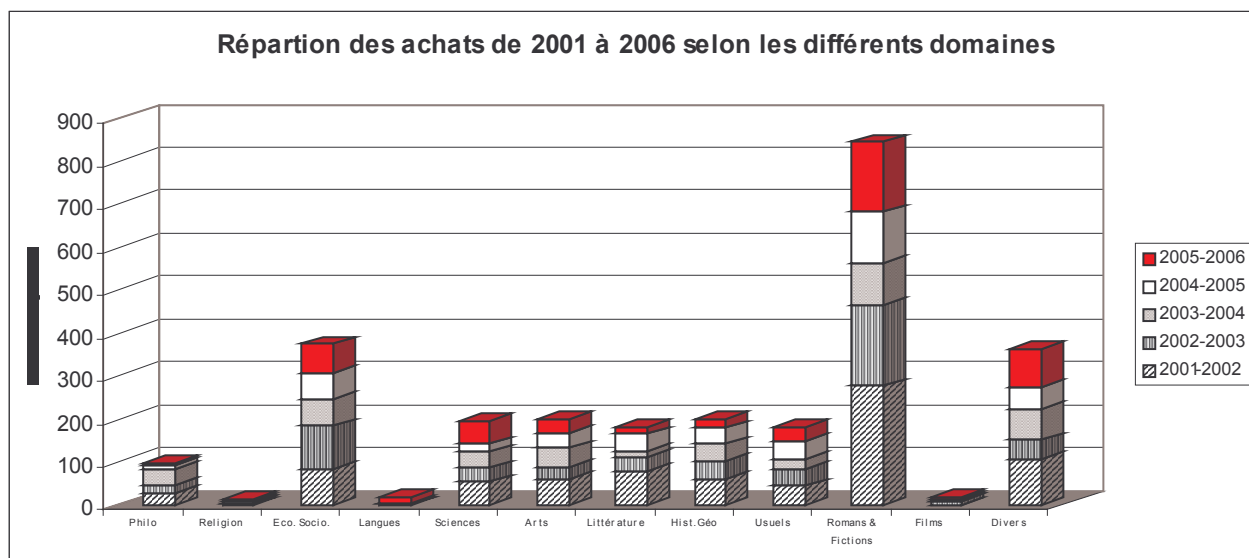
Nous notons une certaine stabilité. Le pic de 2001-2002 est lié à la dotation TPE.

Nous rappelons ce que nous écrivions les années passées : la constitution d'un fonds est une œuvre collective, professeurs de disciplines et professeurs documentalistes. Nous verrons plus loin comment



<sup>1</sup> Il s'agit de tous les livres, vidéos... inventoriés dans la base de données du CDI.

l'investissement des collègues se traduit dans les chiffres.

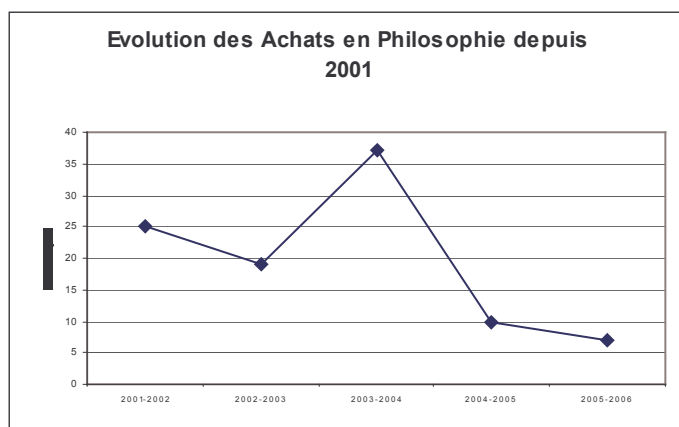


## 2.2. La répartition selon les domaines

C'est à l'ensemble des collègues de vérifier que cette répartition (et son évolution) correspond bien aux besoins<sup>1</sup>.

A noter que cette répartition (comme celle des graphiques suivants) ne traduit pas les achats provenant des crédits propres aux disciplines mais la totalité des achats concernant un champ disciplinaire.<sup>2</sup>

## 2.3. Evolution de la répartition selon les domaines



Le rayon philosophie est certainement le mieux fourni eu égard le nombre d'élèves concernés. Nous avons procédé à une suppression des achats issus des crédits CDI pour suivre l'évolution des pratiques : TPE et ECJS. Il est donc parfaitement légitime de constater une baisse des achats dans cette discipline.

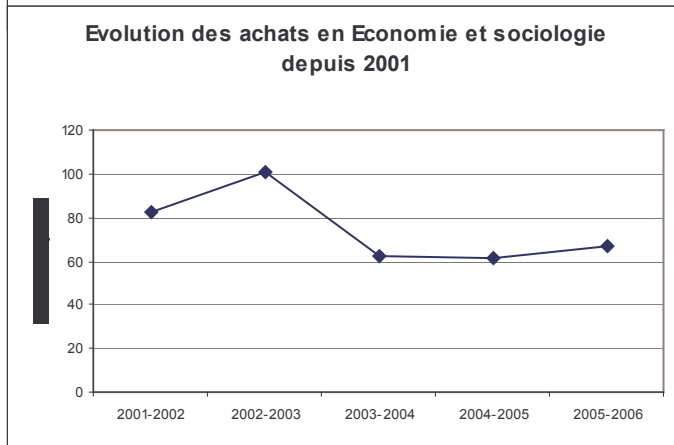
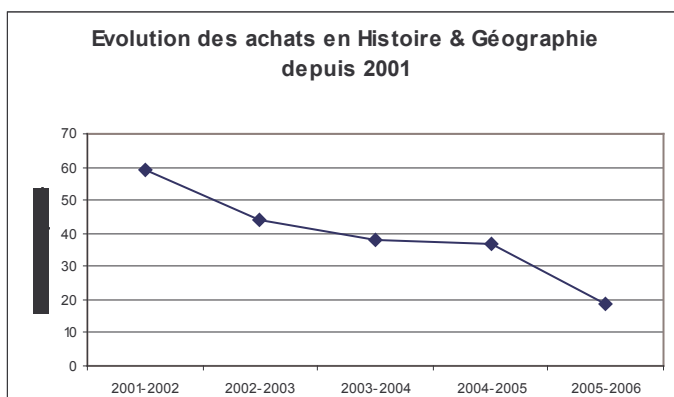
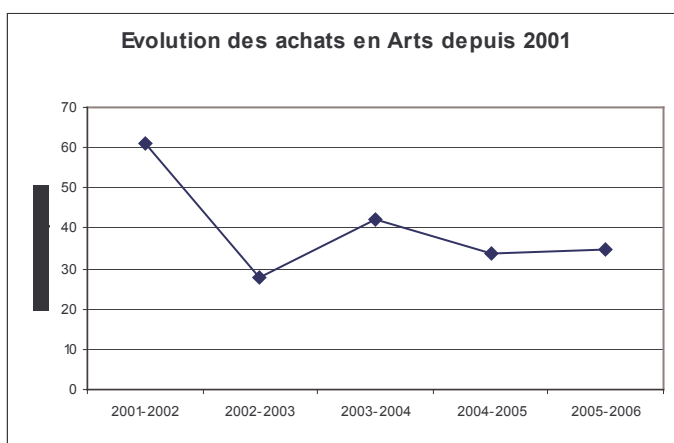
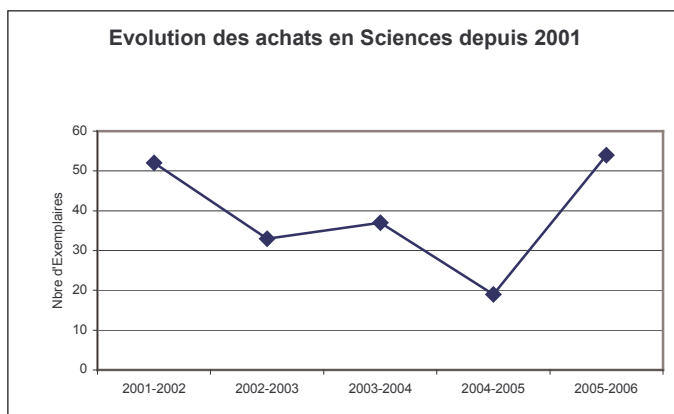
<sup>1</sup> C'est là que la notion de « Politique documentaire » d'Établissement prend tout son sens : évaluer tous ensemble les besoins en ressources (et en formation des élèves à l'accès aux ressources et à leur appropriation) et imaginer ensemble les meilleures solutions à apporter.

<sup>2</sup> Par exemple la trentaine d'ouvrages figurant en sciences (page suivante) ont été achetés en 2002-2003 sur les crédits propres au CDI

L'année scolaire 2005-2006 a été celle de la collaboration étroite entre collègues de disciplines scientifiques et professeurs documentalistes : cette collaboration a largement porté ses fruits comme le montre le graphique ci-contre <sup>1</sup>. Cela s'est traduit par un enrichissement du fonds d'un point de vue quantitatif mais surtout qualitatif : aide au choix des documents.

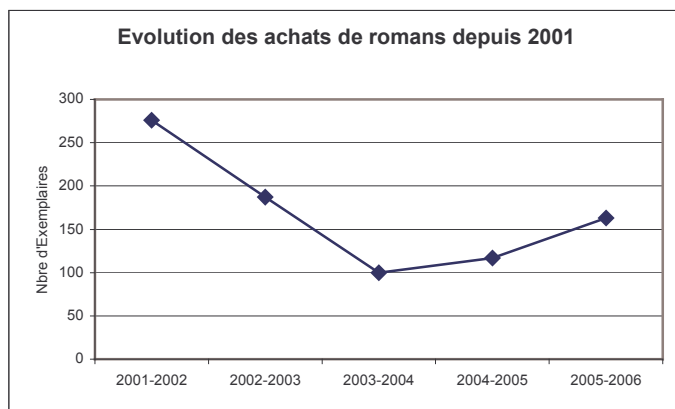
Les achats d'ouvrages d'art avaient augmenté en 2001 pour combler une carence notoire notamment en Art contemporain. Il convient maintenant de maintenir un niveau régulier de mise à jour (en fonction notamment des activités pédagogiques de l'option Arts Plastiques et de la Galerie).

Les achats en histoire-géographie comme en SES se sont stabilisés. Il convient d'être vigilant, notamment grâce à la concertation avec les collègues de ces disciplines, pour savoir si ce "rythme de croisière" est le bon. Un inventaire qualitatif du fonds en sciences humaines s'impose et donc un travail en concertation avec les professeurs des disciplines concernées.



<sup>1</sup> Les achats 2001-2002 correspondent à la « dotation TPE » qui a été quasi exclusivement consacrée au sciences.

Corrélée au volume des prêts, cette évolution de l'achat de romans est difficile à analyser : l'achat massif de romans en 2001-2002 s'est accompagné d'un volume d'emprunts égal à 2004-2005. Par contre, il est vrai que si l'on regarde ce que les élèves empruntent (voir p. 3) les romans arrivent en première position ; c'est incontestablement un bon moyen de soutenir la lecture : l'offre en roman n'est pas concurrencée par internet et doit être maintenue si on ne veut pas voir les pratiques de lecture de textes longs disparaître. Cependant, comme le montre le graphique de la page 3, cet objectif pour être atteint doit être partagé par tous.



### 3. Le budget

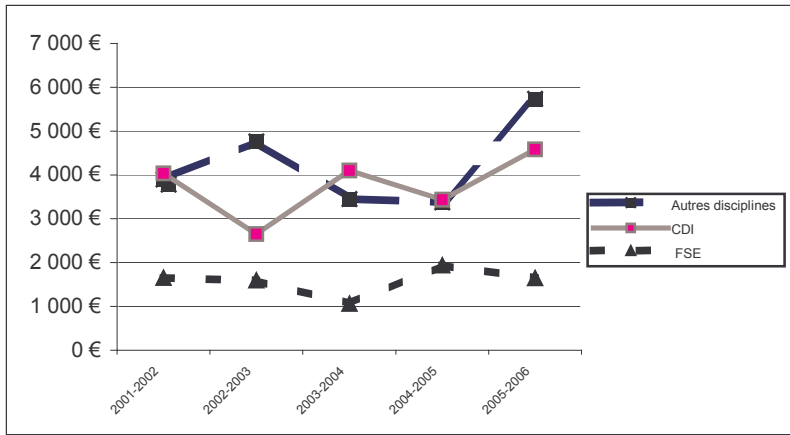
Après l'analyse qualitative du fonds (ce que l'on achète), l'analyse quantitative (qui achète et combien ?)

#### Tout d'abord, qui finance le fonds du CDI ?

► les disciplines sur les crédits d'enseignement

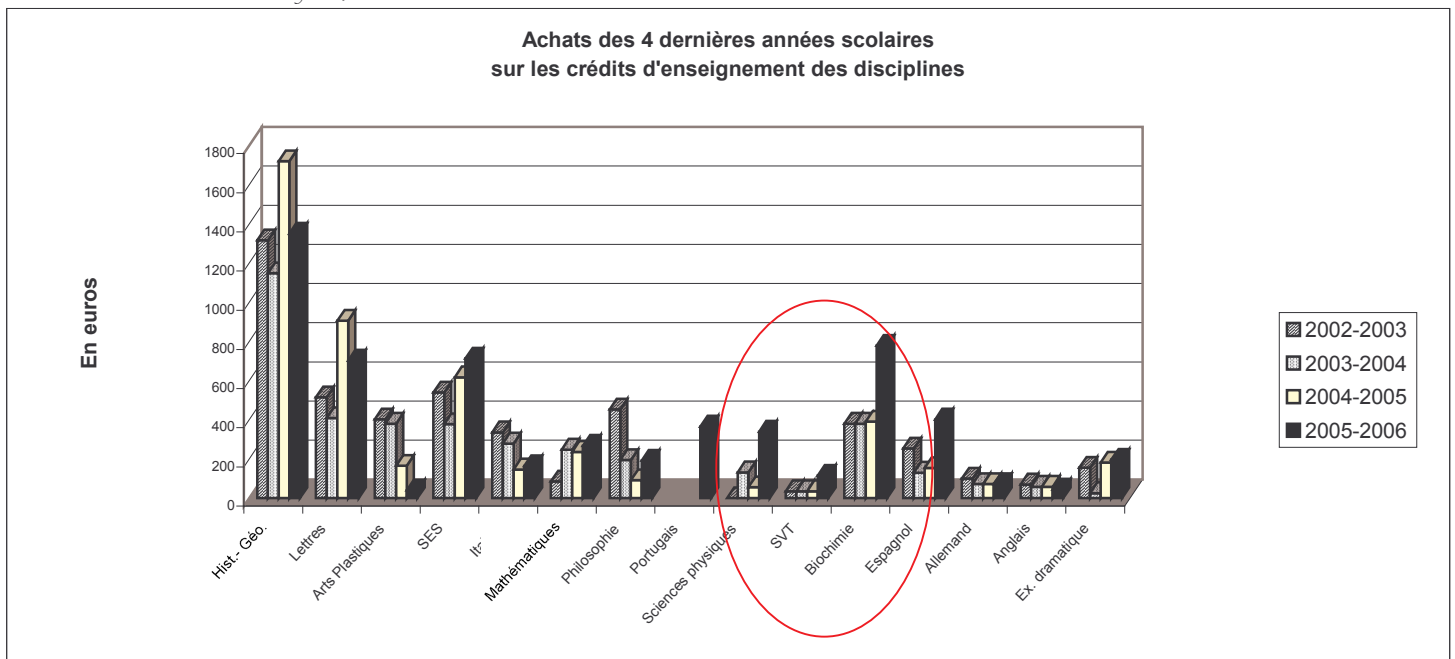
► le CDI sur son budget propre

► le FSE<sup>1</sup>



Ces deux graphiques traduisent l'évolution globale des achats par origine des fonds. Le budget global du FSE étant en baisse (plus de bénéfices liés aux machines à café), il est normal que son évolution se stabilise. Les dépenses du CDI augmentent : cela est dû aux outils de gestion (Electre) et cela va continuer car cette année il faudra s'abonner

au logiciel BCDI jusqu'alors gratuit<sup>2</sup>.

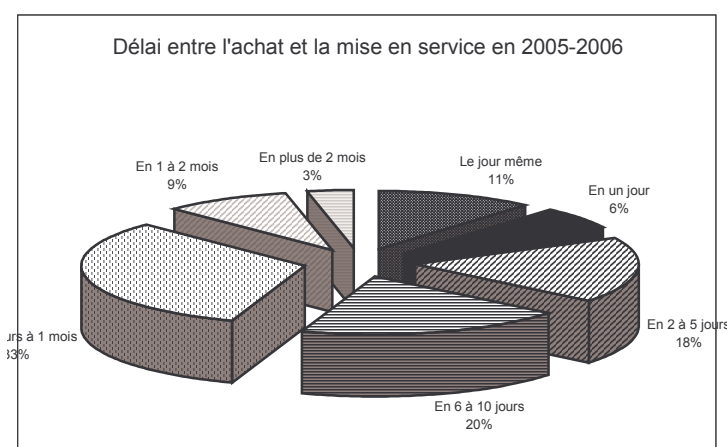
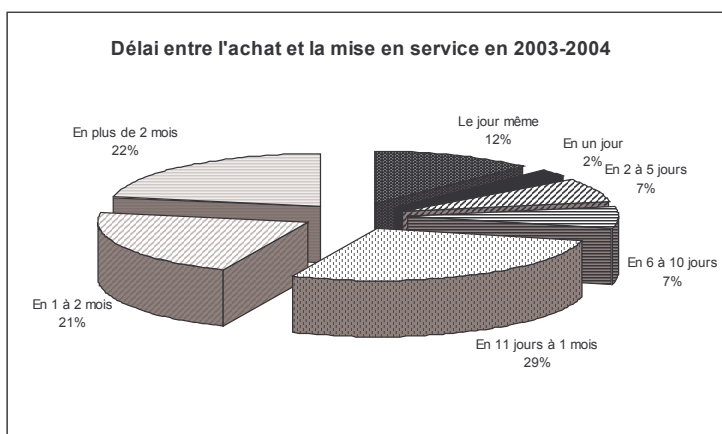


Ce graphique illustre bien le résultat du travail en collaboration avec les professeurs des disciplines scientifiques. Les achats dans ces disciplines visent à mieux adapter le fonds aux nouveaux besoins : l'année dernière, plus de 20% des classes accueillies effectuaient un travail dans une discipline scientifique et **45% des élèves ayant effectué un TPE étaient en S!**

<sup>1</sup> A noter que le FSE ne doit pas financer l'enseignement. Autrement dit, on ne doit pas acheter avec cet argent des revues ou des livres à usage « scolaire » mais plutôt ce qui correspond à la lecture loisir culturel (revues de cinéma, musique, Télérama...)

<sup>2</sup> Le fait que l'une des professeurs documentalistes soit indexeur pour le CRDP (travail d'édition hors de son temps de travail) conférait la gratuité des produits CRDP (BCDI, Mémofiches, Mémodocnet) au lycée. Pour respecter une prescription de la Cour des Comptes, le CRDP doit désormais réserver cette gratuité au professeur à titre privé pour qu'il puisse réaliser sa commande pour le CRDP, ce qui la supprime de fait pour le lycée.





## 4. Statistiques de saisie

### Que montrent-elles ?

Elles permettent d'évaluer le temps écoulé entre l'achat d'un document et sa mise à la disposition des usagers. C'est un indicateur qui peut mettre en évidence comme nous l'écrivions les années passées, des difficultés de fonctionnement<sup>1</sup> qui sont en général masquées par la confusion qui est faite entre l'ouverture du CDI (horaires d'ouverture) et la présence des professeurs documentalistes, ces professeurs étant les seules à pouvoir réaliser une base documentaire répondant aux recherches des élèves (choix, analyse documentaire...)

Les bonnes conditions<sup>2</sup> de fonctionnement en 2005-2006 se traduisent par un délai beaucoup plus court de mise à disposition des ressources : 47 jours en 2003-2004, 26,5 jours en 2004-2005 et 17 jours en 2005-2006 en moyenne.

## 5. La Formation des Elèves

### 5.1. La formation des secondes : contenu

Nous poursuivons la formation des secondes en concertation avec les professeurs de lettres, sur le « créneau » de l'heure individualisée<sup>3</sup> à raison de 2 heures / élève par demi-classe pour toutes les Secondes. L'objectif général est une remise à niveau et une préparation aux recherches de seconde en Lettres et ECJS et à moyen terme aux TPE. L'objectif opérationnel est :

- première heure : savoir transformer un sujet de recherche en mots clés efficaces pour une recherche documentaire informatisée.
- deuxième heure : savoir évaluer la pertinence d'un site internet (décryptage et critères d'évaluation)

Ces séquences ont lieu durant le premier trimestre, le plus tôt possible afin que les élèves puissent les mettre en pratique dès les premières recherches demandées par les professeurs en Lettres, en ECJS ou en physique...

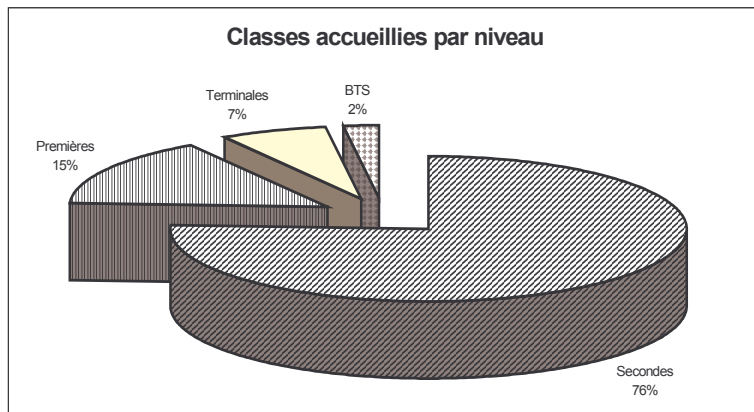
<sup>1</sup>, Suppression de l'aide-documentaliste fin 2004, absence longue non remplacée d'une documentaliste...

<sup>2</sup> Pas d'absences non remplacées de documentaliste comme en 2003-2004, un aide-documentaliste désormais formé et efficace dans toutes les tâches matérielles et informatiques de base (couvrir les livres, gérer les prêts, ranger les 7000 livres sans arrêts dérangés...)

<sup>3</sup> La recherche documentaire étant « au programme » de français de seconde et première (voir Accompagnements de programmes : « Annexe 1 Documentation et liaison avec le CDI »)

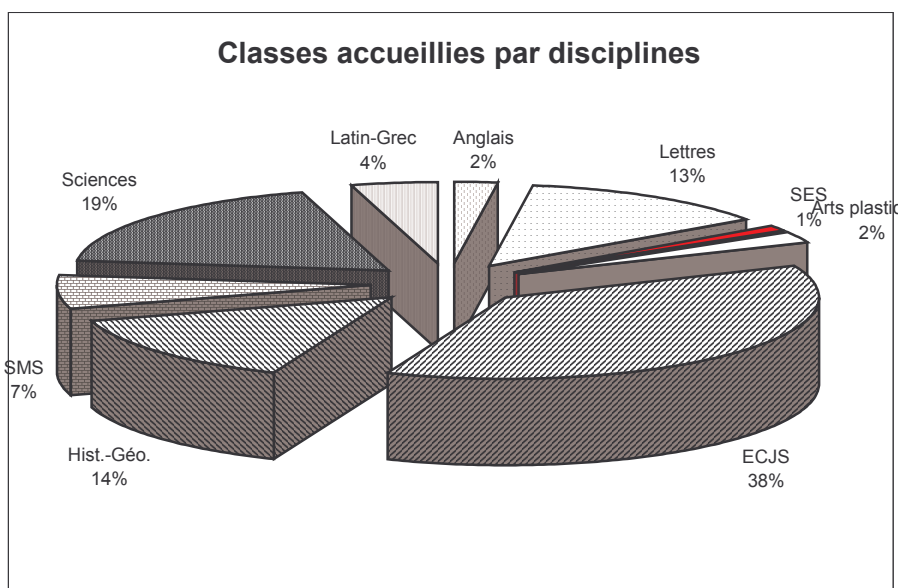
La suppression des TPE en terminale empêche dorénavant les élèves de faire leur apprentissage du TPE en première avant l'évaluation sommative du baccalauréat. Cela rend encore plus urgente la réflexion (et les actions à envisager) en matière d'apprentissages documentaires dès la seconde : voir la partie *projet*.

### 5.2. *Compte rendu quantitatif des actions de formation :*



Le premier graphique rend compte du niveau des classes accueillies pour des travaux de groupes (hors TPE et formation des secondes). On note un nombre beaucoup plus grand de classes accueillies en seconde (on passe de 59% à 76%). La disparition des TPE en terminale nous a tous conduits à prendre conscience de la nécessité de former dès la seconde les élèves aux compétences dont ils

auront impérativement besoin pour réussir leur TPE en première, désormais épreuve anticipée du baccalauréat.



Le second graphique rend compte de la discipline dans le cadre de laquelle le travail s'est déroulé (hors TPE et formation des secondes). On note des différences notables en fonction des années : comme le graphique de la page 3, cela traduit simplement les différences de pratiques des professeurs. Cela signifie aussi que des

élèves seront en fonction de leur classe, soit largement familiarisés dans leur cursus avec la recherche documentaire, soit peu ou pas du tout... C'est là sûrement un chantier pour les prochaines années, mais sur lequel nous devons œuvrer en concertation, professeurs de disciplines et professeurs documentalistes, comme nous avons pu le faire cette année avec succès concernant l'enrichissement du fonds.

---

# PROJET D'ACTION

## 2006-2007

Il s'appuie sur

- les constats du bilan qui vient d'être fait
- les 4 axes du projet d'établissement

**Objectif**

### 1. Axe 1 – Politique pédagogique : Aider les élèves à réussir

C'est dans cet axe que, en tant que professeur, se situe l'essentiel de notre action.

Conscients des bouleversements que nous vivons en matière à la fois d'évolution des publics et d'évolution du monde qui nous entoure (notamment l'explosion informationnelle via les TIC), il nous apparaît essentiel de faire vivre un cadre collectif de réflexion<sup>1</sup> et d'action pour améliorer le service rendu par le CDI (en tant qu'outil) et par les professeurs documentalistes (en tant qu'enseignant).

**Mise en oeuvre**

⇒ Nous avons fait porter notre effort l'année passée, nous l'avons vu, sur la réflexion commune autour de la constitution du fonds scientifique. Il va bien sûr falloir poursuivre nos efforts, notamment avec les autres disciplines : nous envisageons de revoir en priorité cette année le fonds en sciences humaines.

⇒ Le **Groupe de travail** constitué l'an passé va reprendre les mêmes modalités de travail :

- Un temps de partage (de notre côté sur la base de nos bilans)
- Faire le point ensemble sur les nouveaux besoins
  - Concernant la mise à disposition de ressources
  - Concernant la formation des élèves : la préconisation rectorale de Mr Fabien<sup>2</sup>, IPR chargé des TPE va dans ce sens. Il faut jeter les bases d'une formation aux compétences documentaires partagée, (instituant une complémentarité avec ce qui se fait dans ce domaine dans chaque discipline), la suppression des TPE de terminales nous conduisant à envisager au niveau de la seconde des actions communes qui permettent à **TOUS LES ELEVES** de bénéficier d'un entraînement à la recherche et surtout à l'exploitation de documents.

---

<sup>1</sup> Conformément aux préconisations rectorales : cf la Lettre du Recteur aux Chefs d'Etablissement de la Rentrée 2002 où il est stipulé : " Je vous transmets un texte de réflexion concernant l'élaboration d'une politique documentaire, dans les collèges et lycées de l'académie, dont les professeurs documentalistes seront destinataires. Je souhaite que cette approche soit l'objet d'une analyse concertée entre les professeurs documentalistes et les professeurs de discipline avec votre concours afin d'élaborer un projet pédagogique pour la documentation."

<sup>2</sup> Voir le courrier envoyé aux Chefs d'Etablissement des lycées de l'Académie en septembre 2006 suite aux réunions départementales de bilan des TPE

---

⇒ Nous allons participer activement à la mise en place du B2I au lycée : mais vu les échéances, cela aura une incidence surtout sur nos actions de l'année prochaine . Cela nous amènera probablement à concevoir autrement notre formation des secondes qui pour cette année reste dans l'ensemble inchangée.

Pour ce qui est des autres actions précédemment citées dans le bilan, elles seront bien sûr poursuivies.

## 2. Axe 2 – Politique éducative : Aider les élèves à être bien dans leur tête et dans leur corps

Nous restons le relais d'information de toutes les actions du lycée se déroulant dans ce cadre avec au CDI, un espace d'information sur la santé.

## 3. Axe 3 – Politique d'orientation : Aider les élèves à construire un projet personnel

Nous sommes très vigilants à varier le plus possible l'information mise à la disposition des élèves, conscients des difficultés qu'ils rencontrent pour s'orienter : documentation de l'ONISEP mais aussi du CIDJ qui a l'avantage d'être exhaustive et mise à jour plusieurs fois par an. Mais s'il est facile de répondre aux demandes précises d'informations (sur les diplômes, les métiers, les formations...), nous sommes toujours aussi démunies –car ce n'est pas notre métier- pour répondre aux demandes plus personnelles des élèves : la faible amplitude horaire de présence des conseillères d'orientation –qui sont très demandées par les élèves- ne peut qu'être regrettée.

## 4. Axe 4 – Politique d'ouverture : Aider à la communication, aux actions à caractère culturel et sportif

- Nous continuerons de soutenir toutes les initiatives visant à favoriser l'ouverture sur le monde : *Semaine de la Presse*, « *Faites la Une* », « *Histoires croisées* », « *50 classes à la page* » et tous les concours –(*Librecourt*...) qui stimulent la curiosité des élèves : comme il y a des personnels spécifiques chargés de l'animation culturelle, ce n'est pas pour nous un axe prioritaire, sauf pour ce qui concerne la lecture et l'accès à l'information.
- Nous continuons (dans la mesure du possible car ils sont très nombreux) d'être partie prenante au niveau de la communication dans tous les projets menés au sein du

---

lycée. Pour la "Galerie" par exemple, une des deux documentalistes fait partie du groupe de pilotage.

- Cet aspect est pris en compte dans l'intranet du lycée<sup>1</sup> qui vise à apporter un maximum d'informations via l'ordinateur. Mais cela ne répond pas à tous les besoins. La création d'un véritable intranet par le projet PORTEES<sup>2</sup> se précise : nous sommes prêtes à intervenir en tant que professionnelles de l'information sur les questions de contenu et d'accès aux ressources dès lors que les solutions techniques seront accessibles.

## **Moyens**

### **Moyens matériels :**

Le budget qui nous est alloué nous permet d'enrichir et de gérer le CDI : nous ne pouvons que souhaiter que les moyens dont nous disposons aujourd'hui perdurent.

### **Moyens humains :**

Suite aux difficultés de fonctionnement que nous avons connues les années passées, nous avons obtenu en 2005-2006 une solution de fonctionnement satisfaisante avec le recrutement d'un assistant d'éducation effectuant l'essentiel de son service comme aide-documentaliste. Les qualités naturelles de Mr Grévin (son excellente culture générale), doublées maintenant d'une bonne expérience des techniques documentaires de base, en font un atout précieux pour le bon fonctionnement du CDI. Là aussi, on ne peut que souhaiter que cette situation perdure.

---

<sup>1</sup> L'une des deux documentalistes réalise l'actuel intranet documentaire, mais ce n'est pas un intranet stricto sensu puisqu'il n'est pas accessible de l'extérieur pour la communauté éducative. ; elle est aussi webmestre du Site du Lycée, ce qui permet une certaine cohérence dans la diffusion de l'information, mais ceci n'entre pas dans le cadre des missions normales du documentaliste (de même que l'information-animation autour des usages des TICE) et ne figure donc pas dans le Projet CDI.

<sup>2</sup> Plateforme Ouverte de Ressources, de Transfert et d'Echange pour les Etablissements Scolaires

